

CR du comité « compteurs communicants GRDF » du 15 novembre 2018

Intervenants GRDF : Régis BELONY pilote opérationnel projet compteur communicant pour l'IdF, Hervé BESSON délégation territoires.

Présents : Marie Calmon, Michel Guyot, Jean Rousseau, Joaquim Serrat, Joël Couilleaux, Eric Du Boys, Marie-Claude Dumont, Liliane Bazoge, Jean-Jacques Duverneuil, Monique Darmon, Isabelle Sorel, Lucie Sellem, Cécile Duchemin, Evelyne Fischer-Guyot, Cécile Boisseau-Brétécher, Franck Gaudart.

Excusés : Stéphane Du Crest, Olivier Legras, Jean Ogier, Sotty Antoine, Koechlin Jean-Bernard.

Ordre du jour :

- . La production de gaz par méthanisation
- . Présentation du déploiement des compteurs communicants Gazpar

Précisions, réponses aux questions posées en réunion :

Les installations de méthanisation installées sur les exploitations agricoles apportent des retours sur investissements après 7 ans. Intérêt pour les agriculteurs de diversifier leurs revenus.

Une centaine d'hectares est nécessaire pour alimenter une unité de production, cela peut donc nécessiter d'éventuels regroupements d'agriculteurs pour atteindre cette taille critique.

Le réseau français de distribution de gaz est capable d'absorber des productions locales (par le mécanisme de variations de pression dans les canalisations), se faisant la part de gaz importé diminue. C'est l'objectif fixé par les lois encadrant la transition énergétique.

Il est interdit d'utiliser comme combustibles des aliments comestibles. Le combustible provient de cultures intermédiaires sans impacter les cultures de comestibles mais qui alimentent les sols en azote.

Les installations sont encadrées par des procédures administratives.

Il y a 597 abonnés au gaz à Gometz-le-Châtel.

Dans les compteurs communicants le comptage du gaz consommé est toujours réalisé mécaniquement. Seul un module de transmission des données par ondes hertziennes en modulation de fréquence les différencie d'un compteur d'ancienne génération. Seul ce module sera ajouté sur les compteurs récemment posés.

L'électronique embarquée est limitée et autonome en électricité avec les batteries intégrées prévues pour durer vingt ans et résistantes aux conditions extérieures.

C'est un équipement de mesure et donc celui-ci se doit de répondre aux exigences de suivi en métrologie. C'est pour cette raison qu'il est déjà prévu un changement de compteur classique tous les vingt ans.

La mesure est envoyée deux fois par jour, sur un laps de temps très court, vers les concentrateurs qui ne collectent que les données de consommation quotidienne.

Les compteurs appartiennent à GRDF, les canalisations de distributions aux collectivités.

Avec la libre concurrence sur le marché du gaz, il faut différencier les fournisseurs de gaz, au nombre d'une vingtaine en France, de GRDF qui importe et achemine le gaz vers les consommateurs.

La connaissance précise de la consommation de gaz peut être une donnée intéressante pour permettre une meilleure maîtrise de l'énergie en évaluant les impacts réels des travaux ayant pour but l'amélioration de l'efficacité énergétique. C'est le cas par exemple des bailleurs sociaux qui procèdent à des travaux sur leur patrimoine et peuvent mesurer la consommation globale.

Les prix des compteurs classique et communicant sont semblables, soit 55 €.

Une filière de recyclage des anciens compteurs a été mise en place. Le démontage est confié à des entreprises du secteur protégé, notamment des ESAT. Il y a quelques pièces métalliques qui seront valorisées, des éléments en matériaux plastiques qui seront broyés.

La conception des compteurs communicants est française, les composants européens et l'assemblage est réalisé en France. Les Concentrateurs sont intégralement produits en France.

Les données sont sécurisées et cryptées, n'appartiennent pas à GRDF et ne peuvent être vendues.

Devant les inquiétudes exprimées par certains en lien avec le déploiement des compteurs Linky, des réponses sont apportées sur les modalités techniques qui semblent avoir rassurées les participants (ondes radios, réglementation sur la gestion des données personnelles, coût des compteurs).

Actuellement sur Gometz-le-Châtel, avec les 5 concentrateurs posés dans les 22 communes de notre secteur le taux de couverture du territoire communal est de 67%.

Une mutualisation des lieux de pose de concentrateurs est possible avec les fournisseurs d'eau. Les données transmises sont cryptées et peuvent être vendues car n'appartenant pas à GRDF.

Au global en France, le projet apporte un solde positif d'un millier d'emplois (moins de releveurs de compteurs mais d'autres fonctions nouvelles sont nécessaires à la mise en place et au suivi du dispositif).

La pose des compteurs est confiée à des prestataires extérieurs dont le nombre a été limité à neuf pour l'île de France. Les prestataires sont formés localement par GRDF durant une semaine, cela est nécessaire pour bien appréhender notamment toutes les configurations d'installations possibles. La qualification étant subordonnée à la réussite de l'examen final.

Il y a un suivi réalisé par GRDF des neuf prestataires. On note un turn-over assez significatif des personnels en IDF où le marché de l'emploi dans le bâtiment est tendu.

Le projet à l'échelle nationale s'étend sur une période de 6 ans et représente un milliard d'euros d'investissements.

En parallèle des gains sont attendus sur le coût de la relève et la gestion des réclamations via notamment les fournisseurs de gaz. Il y a 11 millions de compteurs individuels de gaz en France. 22 000 réclamations clients sont gérées par an.

Impact financier des nouveaux compteurs : 2 euros/habitant/an.

Il est précisé que la décision de présenter en conseil municipal la délibération permettant de signer la convention avec GRDF sera soumise au bureau municipal.